

## DECHARGES DE DIRECTION RENTREE 2021

Suite à la parution de la circulaire du 2 avril 2021 et parue au BO du 06/05/2021 énonçant le régime des décharges de service des directeurs d'école. Elle s'applique à compter de la rentrée scolaire 2021. La circulaire n° 2014-115 du 3 septembre 2014 relative aux décharges de service des directeurs d'école est abrogée à cette même date.

### Décharges d'enseignement

L'article 1 du décret n° 89-122 du 24 février 1989 relatif aux directeurs d'école dispose que « l'instituteur ou le professeur des écoles nommé dans l'emploi de directeur d'école peut être déchargé totalement ou partiellement d'enseignement dans les conditions fixées par le ministre chargé de l'éducation nationale », ce afin de disposer du temps nécessaire à l'exercice des responsabilités que comporte la fonction de directeur d'école en matière de pilotage pédagogique, de fonctionnement de l'école et de relations avec les parents et les partenaires de l'école.

à compter de la rentrée scolaire 2021 :

- 6 jours/an pour les écoles de 1 classe
- 12 jours/an pour les écoles de 2 et 3 classes
- 1/2 décharge pour les écoles de 9 classes élémentaires ou primaires
- 3/4 de décharge pour les écoles de 13 classes élémentaires ou primaires

Nombre de classes	1	2	3	4 à 7	8	9	9	10	11	12	13	13	14
						élém ou prim	mater				élém ou prim	mater	
<b>Décharge actuelle</b>	4 j/an	10 j/an		0,25	0,33		0,5					1	
<b>Décharge R.21</b>	<b>6 j/an</b>	<b>12 j/an</b>		0,25	0,33	<b>0,5</b>	0,5			<b>0,75</b>	1		

### **Ecoles de l'Oise à 9 classes avec une décharge à 0,50 à compter de la rentrée 2021 :**

RNE	Nature	NOM de l'école
0347B	EEPU	BEAUVAIS Jean Rostand
2031G	EPPU	CHAMBLY Albert Camus
1041F	EEPU	CHAMBLY Roger Salengro
1954Y	EPPU	CHEVRIERES Denise Bertin
1271F	EEPU	COMPIEGNE Albert. Robida
1739P	EEPU	COMPIEGNE Georges Pompidou groupe B
1656Z	EEPU	CREPY EN VALOIS André Malraux
1913D	EEPU	FORMERIE L. Blériot
1047M	EPPU	LE MESNIL EN THELLE Joliot Curie

2113W	EPPU	MERU Jules Verne
0641W	EEMU	MOUY Robert Floury
1199C	EMPU	NOGENT SUR OISE l'Obier
1402Y	EPPU	SENLIS Séraphine Louis
0198P	EEMU	SERIFONTAINE Jean Jaures
0776T	EEMU	VILLERS ST PAUL Jean Moulin
1489T	EEMU	BEAUVAIS Marcel Pagnol
0403M	EPPU	MILLY SUR THERAIN Ecole du Thérinet

**Ecoles de l'Oise à 13 classes avec une décharge à 0,75 à compter de la rentrée 2021 :**

RNE	Nature	NOM de l'école
0742F	EEMU	CREIL Célestin Freinet
1894H	EEMU	CREIL Louise Michel/Jean Biondi
1530M	EEMU	CREIL Montaigne
1628U	EEMU	CREIL Rabelais
1284V	EEMU	CREIL René Descartes
1886Z	EEMU	NOYON Groupe scolaire Saint-Exupéry élémentaire
1350S	EPPU	GUISCARD (ouverture ULIS)

**Comptabilisation des dispositifs spécifiques :**

La circulaire du 2 avril 2021 précise bien que chaque dispositif ULIS compte pour une classe dans la définition de la quotité de décharge liée à la direction.

Le calcul du nombre de classes pour la quotité de décharge de direction ne comptabilise pas le dispositif UPE2A.

**Autres points**

D'autres points de la circulaire ne sont pas modifiés par rapport à la circulaire précédente :

- la décharge d'enseignement des directeurs d'école annexe et école d'application
- la décharge d'enseignement des directeurs d'école comptant au moins 3 Ulis
- les décharges d'APC (activités pédagogiques complémentaires) des directeurs